



Association "AMAPIens au Pays de Brive"

Maison des Associations - 11 place Jean-Marie Dauzier - Boîte n° 51 - 19100 Brive-la-Gaillarde

apbrive@gmail.com - www.amapiens-brive.org

Association créée en 2010

enregistrée à la Préfecture de la Corrèze sous le n°W191001667

Rapport d'activités 2020 pour l'assemblée générale du 14 janvier 2021

Les adhésions

Il y a eu **61 adhérents en 2020** dont 6 gratuits (adhésions de fin d'année) ; 47 adhésions individuelles et 14 collectives.

Tableau des adhésions

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nbre adh	66	83	80	80	81	71	66	60	66	62	61
Adh indiv	45	59		64		63		45	47	47	47
Adh coll	21	24		16		8		15	19	15	14

Le bureau

Le bureau 2020 est composé de 9 membres co-présidents : Elisabeth CARBONE, Jean-Luc BELIVIER, Roland CARBONE, François TIMBAL, Isabelle GRIVEL, Lorna MURTON CHAUQUET, Sylvie LEYMARIE, Marine DOMECH et David MAURISSENS.

Réunions du bureau

Comme chaque année maintenant, les réunions de bureau de l'année ont été calées dès la 1^{ère} réunion de l'année jusqu'à la date de l'AG. Cependant leur tenue a été fortement perturbée par le confinement et après avoir décidé au 1^{er} confinement de ne pas nous réunir, nous avons finalement dû, au 2^{ème} confinement, nous résigner à l'usage de la visio...

Le bureau s'est réuni 4 fois dans l'année : le 13 février chez Sylvie et Alain Leymarie (répartition des tâches et responsabilités), le 3 septembre chez Isabelle Grivel (préparation de la foire bio), le 19 novembre en visio (préparation de « Vers Noël avec l'AMAP ! »), le 10 décembre en visio (préparation AG).

Les temps forts

- **Cette année marque les 10 ans d'AMAPIens au Pays de Brive** (association déclarée en préfecture le 12 juillet 2010). Nous avons prévu de fêter cet anniversaire lors de l'AG 2021, mais ce n'est bien évidemment pas possible...

**Si vous avez des idées pour rattraper cela en 2021,
n'hésitez pas à les proposer, voire à organiser un événement ! :-)**

- **AG du 23 janvier** : 19 adhérents étaient présents ou représentés par pouvoir (33 en 2017, 29 en 2018, 23 en 2019...). Le maire a accusé réception de notre invitation et s'est excusé de ne pas pouvoir être présent ni représenté.

On peut constater d'année en année une baisse régulière de l'intérêt des amapien.ne.s pour la vie de l'association. La date de l'AG étant calée quasiment 1 an à l'avance, il est facile de réserver la date dans son agenda.

- **Visites chez les paysans** : de 6 en 2019, le nombre est passé à... zéro cette année du fait des événements... Ceci n'est pas du tout propice au dynamisme de l'association.

- **Apéro-livraisons** : nous avons quand même réussi à faire un apéro-livraison, le jeudi 15 octobre.

- **Animation des livraisons** : notre seule animation de l'année aura été le jeudi 3 décembre avec « **Vers Noël avec l'AMAP !** ». Une réussite, comme l'année précédente. Il a manqué de la musique, un petit coup à boire et... du temps pour tout voir pour ceux qui étaient sur les stands ! L'aménagement de l'espace à la Lucky Lucke (façon cercle de diligences) a apporté une ambiance bien sympathique et conviviale, malgré les circonstances et les masques.

On peut remercier Lucile Leguerinel qui a trouvé, par le biais de « La Ressourcerie gaillarde » (avenue G. Pompidou, Brive), une petite table pliante pour notre association. Cette table sert par exemple à prendre les adhésions ou mettre

à disposition flyers et autres documents d'actualité intéressants à connaître pour les amapien.ne.s.

- **Forum des associations de Brive prévu dimanche 4 octobre : ANNULE.** C'est habituellement LE grand événement auquel nous participons chaque année, qui nous permet de nous faire connaître et de collecter de nouveaux adhérents....

- **Foire bio dimanche 27 septembre** : cet événement a été notre seule visibilité extérieure cette année, avec le site... Sa tenue incertaine (aval préfectoral de dernière minute dû au Covid) et une météo défavorable (fraîcheur humide) semble en avoir limité la fréquentation. Il a cependant permis de nouer contact avec la ferme de Pimael (AMAP sirop).

Communication interne

- **Informations à destination des nouveaux adhérents** : poursuite du principe du mail type aux nouveaux adhérents pour leur transmettre les documents généraux.

- **Feuille de Chou** : aucune Feuille de Chou rédigée par Elisabeth cette année : son engagement au Miramap (Mouvement inter régional des AMAP) lui prend de plus en plus de temps...

- **APB en bref** : il s'agit d'un petit flyer donné avec les paniers pour que les infos les plus importantes soient plus visibles et plus lues, retenues. 2 ont été réalisés cette année : un pour informer de l'apéro-livraison et de la foire bio, l'autre pour « Vers Noël avec l'AMAP ! »

- **Liste de discussion/diffusion EcoTchatBrive@yahoogroupes.fr** : pour tout ce qui ne traite pas directement de la vie associative d'APB, cette liste permet de partager des informations périphériques aux valeurs et centres d'intérêt des amapien.ne.s. La messagerie d'APB n'a pas vocation à diffuser des informations extra-APB, sauf rare exception, validée par le bureau.

- **Intermittents du panier** : ils sont là pour racheter ou échanger ou encore garder votre panier. C'est ici :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1MqdtzcRvrOy5ZaKxL1E40qrr312p1RQ30vpXcBnaLYg/edit?usp=sharing>

Communication externe

- **Le site est à revoir avec un habillage moderne et compatible téléphone portable.** Il était prévu de s'y coller à plusieurs, avec Fred Gourment notre webmaster. La Covid a reporté à une date ultérieure ce projet.

- **La page Facebook** : elle est peu alimentée (par Elisabeth exclusivement, et occasionnellement). Il semblerait que c'est aujourd'hui un des meilleurs moyens de se faire connaître...

Les AMAP – Bilan de l'année

6 nouveaux partenariats en 2020 : porc avec Clémence Delmotte de la Ferme de la Tournerie ; bière avec Julien Losfeld de la Ferme de la Tournerie aussi ; miel avec Julien Chassagne ; tisanes, condiments et pâtes avec Sophie Crepin-Leblond des Simples de Sophie ; crème de marron avec Mathilde des Paniers sauvages ; sirops avec la famille Carrère de la ferme de Pimael.

- AMAP légumes avec Emmanuelle PAULINE du Jardin du Passadou

Référents : Isabelle Brousse et Jean-Luc Belivier

Emmanuelle du Jardin du Passadou est contente d'avoir pu assurer cette année la livraison de tous les paniers avec l'AMAP après une première année bien perturbée par ses problèmes d'eau.

Elle est plus malheureuse sur l'échec de certaines cultures attaquées par des animaux, qui l'a empêché comme on l'avait envisagé au départ de proposer des paniers supplémentaires plus nombreux. Elle a eu 22 contractants mais pas tous sur toute la saison, pour un montant global de 3250 € sur les contrats de base. A cela se rajoute les produits en plus proposés lors des livraisons.

Pour les paniers d'hiver (tous les 15 jours) elle a 17 contrats.

Pour 2021 nous avons parlé de proposer plus de légumes d'hiver, peut être des produits livrés en plus grosse quantité comme des pommes de terre, nous devons faire un sondage auprès des amapien.ne.s. Pour la saison à venir, nous aurons sans doute encore les paniers à 5€ mais aussi des paniers à 5€ avec en plus 10 paniers supplémentaires à 5€ répartis en période de haute production pour ceux qui souhaitent plus de volume.

- AMAP légumes avec Friedhelm SCHMID et Katja KOST de la Ferme fleurie

Référente : Isabelle Grivel

Friedhelm et Katja vont bien, la fin de saison s'est bien passée, et le jardin a beaucoup donné cette année. Ils n'ont pas eu trop de problèmes par rapport à la crise sanitaire, à part les vacanciers qui se sont fait rares.

Cette année, 2 jours de visite étaient prévues...elles sont reportées à l'année prochaine.

En 2021, peut-être il y aura, un peu plus d'adhérents pour les paniers ? Sachant que leur amie Fransisca doit rester 1 an.

27 livraisons étaient prévues ; celle du 15 octobre a été annulée et reportée au 5 novembre (décès de sa maman). 2 livraisons supplémentaires ont eu lieu, le 19 novembre et le 3 décembre.

Pour la première livraison du 30 avril, il y a eu 8 grands paniers et 8 moyens paniers. Puis jusqu'en aout 8 grands paniers et 9 moyens paniers. A partir de septembre nos maraichers ont fourni autour de 11 grands et 16 moyens paniers.

Pour les 2 livraisons supplémentaires, c'était un panier unique : il y en a eu 25. Pour le dernier, dans lequel Friedhelm et Katja, nous ont rajouté des p'tits cadeaux, 3 personnes n'avaient jamais commandé de légumes.

Cela fait en tout 33 contrats.

En additionnant de mai à novembre, nos producteurs ont reçu 7175€.

Le 7 et le 14 mai, Friedhelm et Katja nous ont proposés des plants bio. 18 personnes ont été intéressées. Ils ont vendu pour une somme de 275,40€.

- AMAP pain avec Fabrice TOUTIN de l'association Lo Forn da Creissa avec Clément Bouscarel, paysan de Creysse, pour la culture du blé

Référente : Vanessa Froissard

Le mot du paysan

« Que du bonheur ! »

- AMAP produits laitiers avec Célia et Xavier PUYOL de la SCEA Montcalin

Référente : Delphine Maingard

Les producteurs Célia, Xavier Pujol (et leurs enfants !*) nous ont livré des produits laitiers toutes les semaines, sauf en avril. La quantité et la disponibilité varient en fonction de la production des vaches. Les conditions climatiques impactent les températures au sein du laboratoire de production, ce qui joue sur la réussite ou non des produits proposés. En moyenne 17 contractants ont passé des commandes chaque mois, pour un montant moyen de 659€. Xavier a mis à profit le confinement du mois d'avril pour produire plus de fromage.

* Avec l'arrivée de leur fils Thibault au sein de la structure, les variétés de fromage se développent. Nous avons pu découvrir cette fin d'année les *tomettes*, le *Pavé d'Eybret* et le *Gros Câlin* en complément de l'offre de lait, desserts lactés et gâteaux. De la gelée de mûres est également proposée et permet d'agrémenter tous les desserts naturels !

- AMAP œufs avec Amalric Calvet des Jardins à Croquer

Référente : Sylvie Leymarie

Le mot de la référente

Il y a eu deux contrats sur l'année, le premier de janvier à septembre (23 adhérents), le second jusqu'en décembre (27 contrats) avec 1 livraison chaque semaine, pour un montant total d'environ 1500€.

En proportion il y a eu plus de boîtes commandées sur le deuxième contrat qui n'a pourtant duré que 3 mois. Effet confinement ? Bouche à oreille sur la qualité des œufs proposés ?

Pour l'AMAP "Bonus des jardins à croquer" / framboises, il y a eu plusieurs décalages dans les livraisons, dus à la récolte des fruits. Il est difficile d'assurer les quantités demandées. Les Amapiens ont su s'adapter. Environ 100€ de commandes.

En tant que référente, je trouve parfois lourd de devoir être présente à chaque livraison et je culpabilise lorsque je ne peux y être ! Mais je trouve toujours aussi agréable et important ce contact avec nos producteurs.

Je constate également (mais ce n'est pas nouveau) que la plupart des référent(e)s sont aussi membres du bureau. A quand le renouveau ?

Le mot des paysans

On est satisfaits de l'AMAP, de son fonctionnement, des amapiens... tout roule !

- AMAP Volailles avec Emmanuel et Laetitia CORBEIL de la ferme de Taussac

Référent : Alain Leymarie

Emmanuel s'est associé avec son fils. Ils se diversifient et produisent aussi du cochon maintenant.

Ils semblent satisfaits de l'AMAP. Il y a eu 14 livraisons : 8 livraisons de janvier à juillet avec 25 contractants (et 17 contrats donnés) et 6 livraisons de septembre à décembre avec 27 contractants (et seulement 13 contrats donnés...). Le montant total des commandes est de 5449,18€.

Le nombre de poulets fournis à chaque livraison est d'une vingtaine, je ne sais pas si économiquement parlant cela est rentable pour le producteur, en tout cas il ne s'en plaint pas.

Il me semble que la crise sanitaire n'a pas impacté le travail d'Emmanuel. Une distribution a du être annulée en début de confinement mais après le calendrier prévisionnel a pu être tenu grâce aux autorisations accordées et au respect des gestes barrières des amapiens.

Je trouve désolant d'avoir si peu de contrats remis à la commande... Nombreux sont ceux qui pensent que c'est au référent d'imprimer lesdits contrats, ce qui n'est pas le cas !... Certains réservent leur poulet sur AMAP J et paient à la réception de la marchandise.

Par notre attitude nous exposons notre paysan à des sanctions lors d'un hypothétique contrôle. Dans cette AMAP, la seule contrainte est l'impression d'un contrat (pas de permanence de livraison, pas de journée à la ferme).

Le rôle du référent n'est pas d'être un gendarme qui devrait signaler ceux qui ne respectent pas les règles de l'association. La réception des contrats est un point qui demande une certaine énergie et qui use... Le dilemme est de refuser la commande d'un adhérent qui ne fournit pas le contrat après rappel ou bien d'aider le producteur à écouler le plus de marchandises possibles lors des livraisons ? La réponse est dans la question...

APPEL A REFERENT ! J'arrêterai la fonction de référent volailles à la fin de juin 2021

Le mot du paysan

Il y aura des « trous » dans le nouveau contrat car je n'ai pas pu avoir les poussins comme je voulais à cause des cas de grippe aviaire dans les Landes Et pas de livraison après le 3 juin car pas de poussins disponibles semaine 10/11 , c'est un peu compliqué ce semestre !

- AMAP poissons avec Robin MAZERM de la ferme Piscicole d'Aubazine

Référent : François Timbal

11 livraisons mensuelles comme depuis quelques années, et toujours une quinzaine de contractants réguliers. Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire d'une part et à celles liées à la ressource en eau et à la canicule estivale, l'année ne s'est pas trop mal passée. Financièrement, l'emploi salarié de sa compagne permet à Robin une certaine sécurité pour son activité. Cette année 2020, 3140,60€ de truite ont été commandés, soit en moyenne 285,50€/livraison, soit une hausse de recette de 30% par rapport à 2019. Le coup de main de dernière minute sollicité et apporté pour la ponte des truites a permis de proposer plus d'une vingtaine de pots d'œufs de truite, mets appréciable pour les tables des fêtes de fin d'année !

- AMAP fromages avec Catherine et Didier ROCHE

Référente : Luciana Popa

24 contractants pour les 10 distributions pour un total de 3416€, quasiment le double des autres années. La production a été fini en fin d'été, donc, à la tristesse des amapiens, pas de distribution en automne... A bientôt pour le début 2021 ! Le COVID n'a pas affecté la production autant que le dérèglement printanier qui a amené une faible production de foin... Quant au confinement... il est imposé par la nature ! Merci à Cathy et Didier pour la qualité et la variété des leurs produits !

- AMAP porc avec Clémence DELMOTTE et AMAP bière avec Julien LOSFELD de La ferme de la Tournerie

NOUVEAUX PARTENARIATS

Référente : Marine Domec (porc) et David Maurissens (bière)

C'est en mars 2020, en plein confinement, que nous avons lancé le premier contrat Porc avec Clémence. La deuxième livraison, en été, a été accompagnée du premier contrat Bières avec Julien. La troisième livraison a eu lieu en décembre, le jour de « l'AMAP vers Noël ». La livraison de Noël a vu une belle hausse du nombre de contrats, après celle de l'été qui tombait un peu moins bien pendant les congés scolaires.

Ces 3 livraisons ont représenté 53 contrats pour environ 3500€ cumulés pour le GAEC.

A noter que, pour justifier le déplacement (2 heures aller/retour), Clémence et Julien demandent un minimum de 650€/livraison (équivalent de 10 colis de 5kg). Pour 2021, nous continuerons sur la vitesse de croisière de 3 à 4 livraisons par an.

Le mot, la vie des paysans

Julien et Clémence sont très satisfaits de la collaboration avec l'AMAP, tant au niveau du fonctionnement que du contact avec les adhérents.

La vie du GAEC se passe bien malgré l'année particulière que nous avons connue, ils observent même une hausse des commandes sur leurs produits. Seule exception, leur production de bière : la ferme dispose d'un bar associatif qui

a dû rester fermé et cela à impacter négativement la vente des bières. De même, ils n'ont pu louer leur tireuse de bière faute d'évènement associatif ou culturel. Fort heureusement pour Julien, Le GAEC de la Tournerie fonctionne de manière solidaire ; les revenus des 8 associés sont globalisés et répartis équitablement entre chacun des associés.

Par ailleurs, il y a 3 mois, Terre de Liens leur a racheté les différents bâtiments de la ferme. Les associés ont donc pu rembourser leurs différents crédits (souvent réalisés en privé auprès de la famille ou d'amis) et leur budget s'en trouve d'autant allégé.

- AMAP Veau/Agneau/Bœuf/ avec Sybille et Stephen PEYRELONGUE de l'EARL de Saint Dulcet

Référente : Delphine Maingard

Sybille est satisfaite de l'année écoulée. Elle a effectuée 11 livraisons proposant de la viande bovine des races Limousine et Aubrac ainsi que de l'agneau et des merguez. Les livraisons ont eu lieu une fois par mois sauf en janvier 2020, avec cinq fois du veau, sept fois du bœuf et une fois de l'agneau. Au global 86 contrats ont été saisis, un.e amapien.ne pouvant commander plusieurs fois au cours de l'année, représentant 4 commandes pour la plus petite livraison et 12 commandes pour la plus conséquente. La moyenne des 11 livraisons est de 471 soit 100€ de plus par livraison par rapport à l'année 2019.

Les conditions climatiques et la crise sanitaire ont peu impacté la production de nos éleveurs.

Pour la livraison de Noël, Sibylle nous a proposé des produits issus de la laine de ses moutons. Chaussettes, plaids, ponchos tricotés localement à Treignac ont de nouveau conquis les amapien.ne.s.

- AMAP Pommes et dérivés avec Martijn VAN LITH et Laurent DOUCET du Verger du pré de Sagne

Référente : Anne-Françoise CAPORAL

Comme l'année dernière, l'AMAP Pommes & Cie a, cette année, dépassé les 1000 litres de jus de pommes livrés et a vu une augmentation notable du nombre de bouteilles de cidres livrées !

À raison d'une livraison mensuelle (sauf en septembre), 36 amapiens ont commandé en 2020 pour un total de 4022,05€ ce qui représente une diminution par rapport à l'année 2019, qui peut s'expliquer par l'absence de pommes proposées à la vente cette année (les années précédentes, il s'écoulait plus de 200kg de pommes).

L'excellence des produits et le prix attractif (*merci aux producteurs de nous proposer le jus de pommes moins cher que dans n'importe quelle enseigne qu'ils approvisionnent aussi*) ont séduit 8 nouveaux adhérents cette année.

Laurent et Martijn, les producteurs, vont bien. Malgré la Covid-19, ils ont pu travailler dans de bonnes conditions en 2020, notamment en accueillant de nombreux woofeurs qui les ont beaucoup aidés. Ils sont très satisfaits de l'AMAP Pommes & Cie : les adhérents sont fidèles à leurs produits et l'organisation des livraisons est maintenant bien rodée.

Les conditions climatiques continuent à avoir des conséquences sur l'exploitation : les pommes sont ramassées de plus en plus tôt, pressées rapidement car il fait trop chaud pour les conserver intactes. Le souci de devoir maintenir à la température adéquate le jus et le cidre a obligé Martijn et Laurent à réfléchir à une solution.

En 2020, la récolte a été modeste (ce qui fait qu'aucune pomme n'a été proposée aux livraisons), et il y aura en 2021 une rupture de stock certainement assez prolongée de leurs produits...

Mais cela n'a pas que de mauvais côtés, puisque la récolte précoce et modeste permet à Martijn et Laurent de tailler et d'entretenir le verger encore mieux que les autres années.

Ils ont acheté un deuxième tracteur (un Ford de 1980!) et ont posé une clôture électrique sur une parcelle supplémentaire pour y mettre des brebis. Cela permet de mieux entretenir la parcelle et d'avoir plus d'animaux.

Pas de projet spécial pour 2021. Mais à noter une sortie avec la LPO programmée le samedi 24 avril 2021. (la date et l'horaire seront confirmés et communiqués plus tard).

Prochaine livraison de l'AMAP Pommes & Cie : jeudi 21 janvier 2021.

Bilan 2020	jus	cidre	vinaigre	pommes 3 kg	pommes 14 kg	arbre		arbre
		2,75	3,60	2,65	6,75	31,50	18,75	20,75
de janv à février	158	67	8					696,90

jus	cidre	vinaigre	pommes 3 kg	Pommes 14 kg	arbre		arbre
2,75	3,60	2,65			19	21	23

De mars à août	455	120	22						1741,55
	jus 2,85	cidre 3,70	vinaigre 2,75	pommes 3 kg	Pommes 14 kg	Arbre Scion 20,00	Arbre 2 ans 22,50	Arbre 3 ans 25,00	
de sept à déc	397	82	11			3	3		1594,10
TOTAUX	1010	269	41	0	0	3	3	0	4032,55
	litres de jus de pommes	bouteilles de cidre	bouteilles de vinaigre	aucune pomme		6 arbres		remisé pour plus de 5 arbres	
									-10,50
								TOTAL	4022,05

	TOTAUX par année			jus	cidre	vinaigre	pommes	arbres	
	Totaux 2018	33 adh.	3 839,70 €	991	149	36	216 kg	7 arbres	
	Totaux 2019	46 adh.	4 430,25 €	1064	157	32	240 kg	19 arbres	
	Totaux 2020	36 adh.	4 022,05 €	1010	269	11	-	6 arbres	
		dont 8 nouveaux							

- AMAP kiwis, kiwaïs, pêches, abricots, myrtilles et dérivés avec Denis GENIER des Vergers Bio de Vertougit

Référente : Lorna Murton-Choquet

Bilan de l'année

Nombre de livraisons : 11 (2019 : 9) - Contractants : 35 (2019 : 35) - Montant total des commandes : 4437,12€ (2019 : 3558,6€)

Evolution par rapport à l'année précédente +25% (2 livraisons de plus et car Martijn n'a pas pu nous proposer des pommes).

Hiver, 1635€ : livraison kiwii, kiwi et pomme (pommes quand Martijn n'a plus de stock) ;

Été, 1298€ : pêches, myrtilles Pas d'abricot cette année

Automne, 1155€ : Prunes, pommes, nèfles, kiwii, nachi

Décembre, 349€ : Kiwii, pommes

Toute l'année il est possible de commander jus de kiwi, (depuis peu, jus de kiwi/myrtilles et jus de pommes/kiwii) ainsi que des vinaigres dérivés.

Si vous ne le connaissez pas, Denis Genier a repris de l'exploitation familiale en 1988 (à Vertougit dans la commune de Voutezac depuis 300 ans) convaincu d'une agriculture en respect de la nature.

Labellisé bio en 1992, largement autodidacte, il a un banc sur le marché de Brive chaque semaine qui est pris d'assaut du début jusqu'à la fin. Alors les livraisons AMAP sont très pratiques si vous préférez faire autre chose le samedi matin !

Nous avons dû gérer quelques malentendus qui ont créé des erreurs de livraison. Merci aux amapien.ne.s pour leur compréhension et adaptabilité.

J'ai posé quelques questions sur l'ambiance de l'AMAP, son avenir de paysan, la qualité des produits. Voici les réponses ci-dessous.

Le mot du paysan

L'ambiance, les échanges avec les adhérents, c'est très sympathique, ils sont très tolérants.

Pour mon remplaçant, j'ai Antoine 25 ans, très bonne entente, il va dans le même sens que moi, que ce soit pour les différentes productions ou pour la transformation. Il a beaucoup d'idées chouette pour la collaboration. Et peut être une nouvelle recrue en plus, au moins aussi bien qu'Antoine.

Mais je n'ai pas l'intention de laisser ma place avant 20 ou 30 ans !!! Au moins !

J'ai fait le choix pour les pêches, pommes et noix de ne pas arroser (ou juste un arrosage ponctuelle si sécheresse trop prononcé), pour que les fruits aient une meilleure valeur nutritionnelle, plus de gout.... de sucre...

Pour les kiwis et myrtilles, l'arrosage est obligatoire. Pour les myrtilles je paie mon personnel à l'heure et non pas au rendement comme les 3/4 de ceux qui font des myrtilles, ainsi ils font moitié rendement, mais ils peuvent choisir les fruits les plus murs pour plus de parfum

Pour les kiwis je limite l'apport d'azote (qui permet de gros tonnages) et je récolte 40 à 50 kg de moins que sur Montauban ou la Vallée de l'Adour, mais j'ai **60% de vitamine C en plus, analyse à l'appui !**

- AMAP noix avec Florent PEYRUS

Référente : Mathilde Timbal

Le mot de la référente

C'est déjà la sixième année où je m'occupe de l'AMAP noix sèches avec Florent Peyrus. Tout se passe très bien, le contact avec Florent est toujours très agréable. Pas d'atelier chez lui cette année ; Florent s'est débrouillé avec des amis pour ramasser les noix. La récolte a été bonne, la qualité des noix est toujours là !

Pour cette année, après deux très bonnes saisons et malgré un prix de vente stable depuis 3 ans, il y a malheureusement eu un peu moins d'adhérents et moins de kilos de noix livrés (-20kg par rapport à l'année dernière). Cela ne semble pas avoir entamé la bonne humeur de Florent !

Le mot du paysan

Effectivement le moral est bon.

Une maison quasiment terminée, en tous cas habitable et fonctionnelle.

Un potager personnel quasi suffisant pour continuer de garder un contact avec la terre et subvenir à mes besoins minimums de légumes. Une récolte de noix plutôt bonne et bien vendue dans l'ensemble.

Des semaines de vacances prises (été + hiver), du temps de repos, du bien-être, de la lecture, du temps pour moi et des confinements bien vécus. Tout cela fait que je vais bien dans l'ensemble même si je sais que la route vers mon épanouissement total (et oui toujours un peu exigeant!) est encore longue...

Merci à vous, merci à Mathilde. Un bon début d'année.

Le tableau de synthèse des commandes

Année	Nombre adhérents	Kilos livrés	Montant total commandes	Prix au kg	Nombre livraisons
2015-2016	8	54 kg	205€	3,80€	2 (mi déc. et mi fév.)
2016-2017	11	71 kg	270€	3,80€	3 (mi déc. début fév. et fin mars)
2017-2018	10	60 kg	240€	4,00€	2 (mi déc. et début fév.)
2018-2019	18	99 kg	446€	4,50€	2 (mi déc. et début fév.)
2019	16	83 kg	374€	4,50€	1 (mi déc.)
2020-2021	12	61 kg	275€	4,50€	2 (début déc. et fin janv.)

- AMAP pruneaux et dérivés avec Karine et Patrice LAFINESTRE des Vergers Lafinou

Référente : Elisabeth Carbone

Le mot du paysan

Une récolte de pruneaux qui s'annonçait chargée à la fin du printemps, mais les chaleurs excessives de l'été ont fatigué les arbres qui n'ont pas pu amener tous les fruits à maturité. Bilan final, un fruit plutôt qualitatif, assez sucré, mais un volume assez moyen.

Une crise sanitaire qui a eu assez peu d'impact direct sur l'activité agricole, quelques effets indirects pour organiser notre équipe de saisonniers et pour partager notre espace de bureau nouvellement envahi par nos adolescentes et moi-même pour cause de téléenseignement/télétravail !

Nous avons perdu notre mascotte "Topaze", le chien à moustaches qui se tient fièrement sur la photo des Vergers Lafinou aux côtés de Patrice, emporté l'été dernier par la maladie. Le nouvel adjoint à quatre pattes du patron se prénomme "Guapo" !

Nos relations avec les amapiens du Pays de Brive, ce n'est que du positif !: Organisation bien rodée et approvisionnements toujours suffisamment anticipés et préparés pour que nous puissions nous adapter sans difficulté. De plus, l'accueil est toujours chaleureux, merci à vous tous et à notre référente préférée en particulier !

Le bilan

2 livraisons comme chaque année : 25 juin : 11 contractants pour un total de 327,40€ ; 26 novembre : 16 contractants pour un total de 428,30€.

Les commandes sont régulières, le nombre de contractants est légèrement en hausse, Karine et Patrice sont ravis de ce partenariat avec APB.

- AMAP Café Alto Puruz avec Maxime Menu/Silvia Samaniego

Référente : Odile Louis

2 livraisons : avril et décembre. 1ère : 10 commandes pour un total de 450€ ; 2nde : 9 commandes pour un total de 360€. Donc sur l'année : 19 commandes pour total de 810€.

La certification bio ... en temps de Covid, c'est compliqué... "Notre agence de certification à Lima n'a pas voulu se déplacer comme les années précédentes, au printemps, dans l'Amazonie pour venir certifier notre association de producteurs. Il n'est donc pour le moment, pas possible d'avoir un certificat bio pour le café. Nous avons trouvé un contrôleur bio qui accepterait de se déplacer en novembre, et le temps de faire la visite, les analyses de sol et de plantes, l'administratif nécessaire, pourrait nous donner un certificat bio pour fin janvier."

- AMAP miel avec Julien CHASSAGNE - NOUVEAU PARTENARIAT

Référent : François Timbal

Julien Chassagne est apiculteur en Haute-Corrèze. 2 livraisons en 2020, la 1^{ère} le 13 janvier avec 18 contractants pour un montant total de 444 € et 61 pots vendus. La 2^{ème} le 15 octobre avec 19 contractants pour un montant total de 838,50 € et 97 pots vendus avec 8 types de miels (en pots petits ou grands), pollen, brèche, et bonbons (au miel !)

Julien était un peu mitigé par rapport au déplacement/montant total de la commande à la 1^{ère} livraison et a découvert, avec stupéfaction semble-t-il, le fonctionnement AMAP ! Il était satisfait pour la 2^{ème} commande, un peu "de dernière minute" qui venait compenser les débouchés limités au cours des mois précédents du fait du contexte sanitaire.

- AMAP tisane, condiments et pâtes avec Sophie CREPIN-LEBLOND des Simples de Sophie NOUVEAU PARTENARIAT

Référente : Elisabeth Carbone

Nouvelle AMAP, avec 4 livraisons cette 1^{ère} année :

- 16 janvier : 14 contractants pour un total de 269€ ;

- 19 mars : 13 contractants pour un total de 408,40€ (à partir de ce 2^{ème} contrat se rajoutent des condiments et conserves de poule) ;

- 4 juin : 7 contractants pour un total de 278,40€ (à partir de ce contrat se rajoutent des pâtes et des sorbets) ;

- 26 novembre : 13 contractants pour un total de 241,50€

Le mot de la paysanne

« Je suis satisfaite du fonctionnement avec l'AMAP et du rôle de la référente. Avec l'année pleine d'incertitudes, cela nous a bien soutenus. Merci à Elisabeth et j'espère que nous recommencerons l'an prochain. »

- AMAP crème de marron avec Mathilde des Paniers sauvages - NOUVEAU PARTENARIAT

Référente : Marine Domec

C'est un peu une surprise que cette nouvelle AMAP. Régulièrement, nous recevons par mail des propositions de paysans qui cherchent des lieux où vendre leurs produits.

C'est souvent avec une pointe de regrets que nous devons refuser leurs propositions car nous sommes une petite AMAP, et nous avons des contrats déjà avec de nombreux merveilleux producteurs.

Lorsque les Paniers Sauvages nous ont contacté pour nous proposer leur crème de marron, le petit sondage auprès des membres du bureau a vite démontré que l'AMAP est un repère de grands gourmands, amateurs de bonnes choses. ET nous avons lancé ce contrat, comme un petit avant-goût de Noël. (14 commandes, pour un total de 350€ environ)

Le courant est bien passé entre Mathilde (productrice) et les amapiens, une nouvelle livraison de crème de marron est déjà envisagée en février. A suivre...

- AMAP sirop avec la famille Carrère de la ferme de Pimael de St-Sornin Lavoilps, près de Pompadour NOUVEAU PARTENARIAT

Référent : François Timbal

Producteurs rencontrés lors de la foire bio de Brive du dimanche 27 septembre 2020 ; leur stand faisait face à celui d'APB ! La livraison-essai du 3 décembre dernier a représenté 10 contrats et 235,50 € de commande. 8 sirops et 4 crèmes alcoolisées étaient proposés ; 29 flacons ont été livrés. Essai transformé ; à renouveler au pas trimestriel en 2021.

- Livraison exceptionnelle de vin avec la cave Mille et une pierres

Référente : Elisabeth Carbone

Nous avons fait une commande exceptionnelle pour soutenir Philippe Leymat, paysan du GAEC « La ferme des Gariottes » et co-gérant de la cave *Mille et une pierres*, ancien d'APB pour les œufs, qui a vu sa vente de vin chuter dangereusement pendant le confinement.

AMAPiens au Pays de Brive et le monde !

L'AMAP, ce n'est pas seulement se nourrir de bons produits sains et rencontrer les paysan.ne.s qui nous nourrissent, c'est aussi le soutien à une autre agriculture, et plus largement, forcément, à une autre manière d'envisager le monde ! Car si on veut une agriculture de qualité pour les humains et l'environnement permettant des revenus décents pour les paysan.ne.s, cela entraîne forcément un autre modèle économique. S'engager dans une AMAP, c'est s'engager vers la transition agricole et alimentaire, mais aussi économique.

Le Mouvement des AMAP est aussi un mouvement d'éducation populaire, il invite à réfléchir, se former, s'organiser, développer des initiatives, animer les territoires avec des expériences favorables à la santé environnementale et humaine, au revenu des paysans, au bien manger et aux relations humaines retrouvées.

Dans l'objectif d'aller au-delà de l'AMAP et de notre petit monde, AMAPiens au Pays de Brive est adhérent de plusieurs associations :

- du **MIRAMAP** (Mouvement Inter-Régional des AMAP) pour la dimension nationale des AMAP (voire internationale, puisque le Miramap adhère à Urgenci, réseau International des AMAP) ; Elisabeth Carbone représente APB au Miramap, elle y est secrétaire générale, depuis sa création en 2010.
- de **Citoyliens** qui a pour objectif de créer du lien entre les associations qui portent des valeurs proches des nôtres sur le territoire du Bassin de Brive.

La mairie de Brive est aussi un de nos partenaires pour le soutien qu'elle apporte à notre association, notamment dans la mise à disposition du lieu de livraison de nos produits chaque semaine, derrière la Halle Georges Brassens ; mais aussi la possibilité de réserver une salle de réunion quand nous en avons besoin, comme pour les AG. Pour rappel, l'association bénéficie aussi d'une BAL à la maison des associations.

Nous remercions monsieur le maire et la municipalité, les techniciens qui nous répondent.

Quelques infos marquantes du Mouvement des AMAP

On peut saluer les mobilisations de toutes et tous depuis le confinement, déconfinement, reconfinement et les couvre-feux. Amapien.nes, paysan.nes en AMAP, équipes des réseaux d'AMAP et du Miramap, ont permis une mutualisation des solutions diverses trouvées sur le terrain, d'interpeler le ministère et les préfets, et continuer ainsi d'assurer les livraisons en AMAP (toutes les infos ici : <http://miramap.org/-COVID-19-et-AMAP-Toutes-les-informations-.html>).

Accessibilité pour tous : le Miramap et plusieurs réseaux régionaux sont fortement engagés autour de l'accès à une alimentation de qualité accessible à toutes et tous. La crise sanitaire entraînant une crise économique qui se fait déjà bien sentir pour certains, cela a été un élan pour ce chantier qui stagnait depuis... la création du Miramap (il y a donc 10 ans) ! Un cycle de web-rencontres a lieu chaque 1er mercredi du mois à 18h30 jusqu'en juillet 2021. (Programme et inscription ici : <http://miramap.org/PROGRAMME-INSCRIPTION-au-cycle-de-web-rencontres-conferences-2020-2021.html>). Un recueil des 1^{ère} expériences se trouve ici : <https://miramap.org/Note-de-recolte-d-experiences-en-AMAP-et-en-reseaux-d-AMAP-en-faveur-de-l.html>

Paroles et portraits de paysan.ne.s : on estime plus de 3700 paysans en AMAP en France. Les parcours de vie de ces hommes et femmes nous permettent de mieux appréhender la diversité et les réalités de ces métiers. Livre, entretien radio, BD, fiche portrait, vidéo ici : <http://miramap.org/Portraits-de-paysan-nes-en-AMAP-a-lire-regarder-ecouter.html>

Les outils numériques dans nos AMAP, comment les choisir éthiques en accord avec nos valeurs ? Quelques propositions ici : <http://miramap.org/Les-outils-numeriques-dans-nos-AMAP-c-est-comme-pour-l-alimentation-se-poser.html>

Soutien à l'arboriculture et l'élevage paysan : partage de ressources et d'idées pour agir collectivement en AMAP : <http://miramap.org/Mieux-comprendre-les-enjeux-de-l-arboriculture-et-agir-collectivement-en-AMAP.html>, <http://miramap.org/Mieux-comprendre-les-enjeux-de-l-elevage-paysan-et-agir-collectivement-en-AMAP.html>

Une nouvelle Bande Dessinée « Paysan.ne.s en AMAP, pourquoi pas moi ? » a été réalisée dans la suite de « *AMAPien.ne.s, pourquoi pas moi ?* ». Elle s'adresse autant aux amapien.ne.s qu'aux paysan.nes ou même à l'extérieur des AMAP pour en faire comprendre les enjeux. **APB la propose à la vente au prix de 3€.**

Création d'un catalogue d'animation pour interventions de sensibilisation sur les enjeux agricoles et alimentaires. Une dizaine de fiches expériences ici : https://amapartage.fr/images/imagesCK/files/ressources/cont10/f76_catalogue-d-animation.pdf

Le Miramap s'inscrit aussi dans d'autres chantiers, avec divers partenaires : la trajectoire poursuivie par les politiques agricoles et alimentaires ne cesse de nous questionner et nous participons à influencer les négociations sur la future Politique Agricole Commune au sein de la plateforme pour une autre PAC ; avec d'autres, nous avons fait le point sur la loi EGalim et le Plan de relance.

En conclusion et synthèse

Notre association a pu sans trop de difficulté faire face à la crise sanitaire en mettant en place les gestes barrières recommandés et continuer ainsi son petit bonhomme de chemin, avec **6 nouveaux partenariats en 2020**. Merci à ces nouveaux paysan.ne.s qui nous ont rejoints et aux référents, qui, pour certains, cumulent le rôle de référent sur plusieurs partenariats et parfois même en plus un rôle au bureau !

Bien sûr, la convivialité au sein d'APB a pâti de cette crise sanitaire ; néanmoins nous avons quand même réussi à assurer un aéro-livraison et la livraison « Vers Noël avec l'AMAP ! ».

Ce qui est plus surprenant, c'est que **beaucoup d'AMAP ont vu le nombre de leurs adhérents augmenter** avec la crise, voire doubler, tripler même pour certaines ! **Ce n'est pas du tout le cas pour APB** : nous n'avons eu aucune demande d'adhésion de mangeurs ou mangeuses dans l'urgence, ponctuelle, ou pour plus longtemps, ...**Pourquoi ? Pourquoi ??**

Cela entraîne en parallèle un manque de renouvellement des référents et de l'équipe animatrice.

Nous ne pouvons pas continuer à augmenter le nombre de partenariats avec de nouveaux paysan.ne.s, et leur apporter de moins en moins de contrats...

Objectif principal 2021 : augmenter notre nombre d'adhérents !!!

Quelques pistes, liste à compléter :

- améliorer le site ;
- alimenter plus régulièrement la page Facebook ;
- **Un déficit : que chaque famille amapienne se donne comme résolution d'amener une nouvelle famille à APB !**

Nous devons aussi clarifier notre fonctionnement avec AMAP J et l'impression des contrats, obligatoire à avoir sur le lieu de livraison, nous le rappelons, pour les paysans.

Quelques règles et consignes pour un bon fonctionnement d'AMAPiens au Pays de Brive

Nous sommes une petite AMAP (autour de 50 adhérents), mais nous avons un grand nombre de partenariats avec des paysans (autour d'une vingtaine !). C'est sympa cette diversité de produits pour les amapien.ne.s, mais par contre il faut assurer !!!

- **Assurer au niveau des commandes**, pour que les paysans viennent pour un montant suffisamment rémunérateur par rapport à leur déplacement.
- **Assurer au niveau de l'engagement des amapien.ne.s dans le fonctionnement de l'association** : avoir un nombre de référents suffisant nécessite que quasi chaque amapien.ne prenne ce rôle à un moment ou un autre, ou bien s'engage dans le bureau. N'hésitez pas à vous proposer comme référent, vous serez accompagné et le lien privilégié avec le paysan est une vraie richesse.

D'autre part, AmapJ est un outil pratique et dématérialisé de saisie et gestion de nos commandes, mais il ne nous affranchit pas des obligations liées à notre fonctionnement associatif et à la vente directe (respect de la charte des AMAP).

1) Les paysan.ne.s doivent toujours :

- pouvoir prouver leur certification bio ;
- être en mesure de justifier de la relation contractuelle qu'il.elle.s ont avec les amapien.ne.s adhérents (**donc être en possession des contrats signés**). (En cas de contrôle de la DCCRF -Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation et Répression des Fraudes lors d'une livraison, ces documents leur seront demandé).

2) **Il ne doit pas y avoir d'échange d'argent sur le lieu de livraison entre amapien.ne et paysan.ne** (seulement avec les référents) ; ni de vente à des non-adhérents.

Chacun est responsable et doit s'assurer que ces règles sont respectées par tous
Il en va de l'avenir non seulement d'APB, mais aussi de toutes les AMAP

C'est en effet mettre en danger l'ensemble du système AMAP de ne pas respecter ces principes

Et enfin, pour les livraisons régulières, il est rappelé que les amapien.ne.s doivent imprimer leur contrat eux-mêmes et le donner signé et accompagné du règlement au référent, ceci avant le démarrage du dit contrat (Ce qui veut dire, en d'autres termes, pas le jour de la 1^{ère} livraison ! Sauf nécessité liée à demande du paysan).

Pour les livraisons ponctuelles, sans réel engagement à l'avance (*comme les pruneaux et les tisanes, le porc, la bière et le miel, la viande avec Sybille ou encore les noix avec Florent*), **de la même manière, le paiement d'avance accompagné du contrat signé fait partie de l'engagement amapien** (sauf conditions particulière, à la demande du paysan). **Il est cependant possible pour les référents d'expérimenter le contrat 'unique'** : c'est le référent qui imprime un seul contrat, avec des cases, la liste des produits et des contractants, et celui-ci est signé sur place, au moment de la livraison. Mais c'est bien le référent qui décide du fonctionnement, s'il vous dit d'imprimer le contrat, alors imprimez-le ! **Et cela ne dispense pas du paiement à l'avance !**

**Un grand merci à tous les paysan.ne.s, les référent.e.s et bénévoles
qui font vivre nos AMAP et notre association !**